

CONTINUATION DE LA LIQUIDATION

JUSQU'À REMISE DU MAGASIN 1855
chez M^{me} FRECH, rue du Seyon 7
Dépôt des remèdes Mattei.

ACHETEZ
Savon DERING
marque HIBOU

Vous achetez bon et avantageusement. Il dure à l'emploi le double des savons pleins; il est d'une efficacité particulière pour la pureté du teint et la beauté de la peau. Objet indispensable dans les chambres d'enfants et pour la toilette des dames.
Il se vend parfumé et 59 non parfumé, partout à 60 cent. la pièce.

Pour Liquoristes, Distilleries, Limonadiers & Confiseurs

Sirops de Framboise, Citron, Orange, Grenadine, préparés au moyen de fruits naturels et frais.
Essences et Huiles de Framboise, Citron, Orange, Ananas, Kirsch, Rhum, Cognac, Absinthe, etc.
Couleur de sucre, Couleur de Framboise, Mousseux de Gomme, Acide tartaricum, Acide citrique, Natron, offre en 1^{re} qualité, à son dépôt, à Zurich, la maison soussignée. — Mode d'emploi et prix modérés. (H. 3747 Z.)

EUGÈNE LUTZ, Zurich,

Produits chimiques, huiles et essences.

A l'imprimerie de cette Feuille.

FORMULAIRES

BAUX A LOYER

Petit et grand format
BON PAPIER
Prix: 20 centimes.



A liquider, 5000 pièces restant d'une livraison de

COUVERTURES de chevaux d'armée refusées à cause de défauts de tissage dans la bordure, pour le prix bon marché de 5 fr. 75 pièce.

Ces couvertures, épaisses et indestructibles, sont chaudes comme la fourrure, et ont environ 190 x 140 centimètres de dimension (couvrent donc presque entièrement le cheval), sont brun foncé avec des coins cousus en rouge et munies de trois larges bordures.

COUVERTURES ANGLAISES

pour chevaux de sport
grandeur environ: 205 x 165, jaune doré, coutures rouges, munies de quatre magnifiques et larges bordures, sont offertes, pour cause de tout petits défauts de tissage, à 8 fr. 75, au lieu de 18 fr.

Les ordres doivent être adressés bien lisiblement et ne sont exécutés que contre remboursement du montant. (H. 2492 Q.)

L. FABIAN, Bâle.

N.-B. — Je m'engage à rembourser le montant payé pour les envois qui ne conviendront pas.

Pour cause de décès

à remettre, à Genève, un train de voiturier-camionneur, en parfait état. S'adresser sous initiales L. M. 1855, poste restante, Bourg-de-Four, Genève. (H. 7473 X.)

30 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LES DRAMES

LA MISÈRE

PAR
RAOUL DE NAVERY

Le lait placé sur le fourneau bouillait; Colombe le versa dans une tasse, le suça, et porta à Petit-Ange le pain doré et le lait fumant.

L'enfant sourit; quel sourire! il fallait avoir bien souffert de la faim, pour se réjouir ainsi de ce modeste repas.

— Mais, et vous, Mademoiselle Colombe? demanda l'Ecureuil; il a bu les quatre sous, le Petit-Ange!

L'enfant tendit la tasse vide à Colombe, et dit avec l'expression du regret:

— Il n'y en a plus!

— Mon mignon, répondit la jeune fille, il faut maintenant attendre le médecin.

— Oui, répondit docilement le blessé; guérira-t-il mes yeux?

— Certes! et ta blessure aussi...

En ce moment un bruit de pas se fit entendre dans l'escalier, l'Ecureuil regarda et dit rapidement à la jeune fille: — Un monsieur en cravate blanche! c'est le médecin, je me sauve.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

A louer pour Noël

à la Cité de l'Ouest n° 3, un bel appartement de quatre pièces, chambre de domestique et dépendances. Jardin. S'adr. au bureau de Ch.-Ed. Bovet, avenue de la Gare 21. 6871

A louer, pour Noël 1895, le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage de l'immeuble Croix-du-Marché 1, installé actuellement à l'usage de boucherie. S'adresser Etude Porret, Château 4. 7006

A louer, pour fin octobre prochain, à défaut le 24 décembre 1895, un bel appartement de 6 pièces avec grand balcon et dépendances, situé au 1^{er} étage, côté ouest et nord de l'hôtel de la Caisse d'épargne, Place Purry. S'adresser en l'étude des notaires Guyot & Dubied, Môle 1. 5717

A louer, pour tout de suite, à des personnes tranquilles, un joli petit logement au centre de la ville et au 1^{er}. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 6128

A louer, pour cas imprévu, rue de l'Industrie, un beau logement de quatre pièces, cuisine et dépendances, situé au midi. Vue sur le lac. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7186c

A louer, de suite ou pour le 24 septembre, au quai du Mont-Blanc, encore quelques appartements de quatre pièces et dépendances, avec balcons, buanderie, séchoirs; vue étendue sur le lac et les Alpes, situation agréable, à proximité de la gare du Régional à l'Évrole. S'adr. soit à M. Juvet, notaire, Palais 10, soit à M. Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 4903

A louer, pour le 24 août, un petit logement, Chavannes 13. S'adr. à Henri Landry, Ecluse 47. 7027

CHAMBRES A LOUER

Grande chambre meublée, pour une ou deux personnes soigneuses, rue de l'Hôpital 19, 1^{er} étage. 7265c

Places pour deux coucheurs. S'adresser le soir après 7 heures, Poteaux n° 5, au second. 7271c

Chambre meublée à louer. S'adr. chez J. Joerg, Faub. de l'Hôpital 11. 7272c

Avenue du 1^{er} Mars 12, belle et grande chambre meublée, à deux fenêtres et balcon, au 1^{er} étage. S'y adresser. 6552

Pension et jolies chambres. Rue Pourtalès 13, 3^{me} étage. 4263

A louer, de suite, une belle chambre meublée. Vue sur le lac et les Alpes. Rue des Beaux-Arts 19, 4^{me} étage. 7108

Chambre et pension

6298 Rue des Beaux-Arts 15, 2^{me} étage.

Pension soignée et jolies chambres pour dames et messieurs, chez M^{me} Graber, 2, rue Pourtalès, 2^{me} étage. 7080

CHAMBRE ET PENSION

rue du Concert 4. 5573

Chambre à deux lits et pension si on le désire. — S'adr. rue Pourtalès 3, 2^{me} étage. 6677

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour **St-Jean 1896** ou plus tôt, dans la région Bôle-Rochefort-Montmolin, un appartement non meublé de 4 à 5 chambres et dépendances. Ombrages et vue. Adresser les offres par écrit à l'agence Haasenstein & Vogler sous H. 7199 N.

On cherche à louer pour de suite ou plus tard, une maison ou un grand logement, avec jardin. — Adresser les offres par écrit et avec prix, poste restante M. C. A., Neuchâtel. 7231c

OFFRES DE SERVICES

Une personne de toute confiance, sachant bien faire la cuisine et tout le service d'un ménage soigné, désire trouver une place ou des remplacements. S'adr. à la Cave centrale, ruelle Breton 2. 7270c

Mlle Nerval rougit, salua le médecin, aperçut l'enfant, et devina ce que sa protégée lui raconta en quelques mots.

Le docteur écrivit une ordonnance qui passa rapidement des mains de Colombe dans les mains de l'Ecureuil.

— Donnez vos ordres, Monsieur, dit Angélie avec une douceur pénétrante; ne craignez rien, je suis riche, très riche, et mon père ne sait rien me refuser.

— Alors, Mademoiselle, il reste pour les femmes, et surtout pour les femmes de Paris, une grande œuvre à former. Le nombre des enfants qui se trouvent dans la capitale, sans famille, sans lien social, élevés dans la dégradation, jusqu'à ce qu'ils soient mûrs pour le vice, est incalculable. Vous voyez passer par groupes de trois ou quatre des Italiens, vrais ou faux, dont on a fait la traite en Piémont, comme en Afrique on fait le commerce des nègres... Ils s'en vont, une lourde harpe sur le dos ou une zampogne sous le bras, vêtus de haillons, traînant leurs pieds, une plume de paon et des fleurs artificielles au chapeau, chantant, dansant! Ils sont partis à jeun, ils vivront des croûtes de pain qu'on leur jettera; le soir en entrant dans le bouge où le maître les entasse, ils seront battus s'ils ne rapportent pas une somme suffisante...

— Mon Dieu! m^{me} Dieu! murmura Angélie.

— Et ce n'est pas tout! Combien d'enfants sont comme ce petit malheureux, vendus, livrés à des saltimbanques qui leur brisent les os sous prétexte de les assouplir, et les obligent à exécuter des

Une bonne nourrice, disponible tout de suite. S'adresser au Dr Edmond de Reynier, 2, faubourg du Crêt. 7253c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour tout de suite, une cuisinière expérimentée et une bonne d'enfants. S'adresser rue du Bassin 2, de 1 à 2 heures. 7266c

ON CHERCHE

pour le 1^{er} septembre ou plus tard, **contre fort salaire, une bonne supérieure française** (protestante), absolument sûre sous tous les rapports, pour soigner deux garçons âgés de 2 1/2 et 5 ans. Inutile de répondre sans ajouter à l'offre bonnes références et photographie. Ecrire: U. 5901, Rudolf Mosse, Cologne. (Ka 204/8)

Un jeune garçon est demandé de suite pour garder cinq vaches; il sera bien traité. S'adresser à Treygnolan sur Bevaix. 7262

ON DEMANDE

une bonne femme de chambre, de 30 à 35 ans. S'adres. chez M^{me} Guehard, à Lonay sur Morges. (H. 9408 L.)

On demande à Colombier, pour fin septembre ou 1^{er} octobre, une fille sérieuse, comme cuisinière. S'adr. au bureau d'annonces Haasenstein & Vogler. 7192

On demande une bonne fille, pour aider dans le ménage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7175c

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, au pair, pour un pensionnat d'Allemagne, une demoiselle diplômée. S'adr. à Frau Pfarrer Nebinger, Königsstrasse 22, Bad-Kreuznach, Prusse-Rhénane. 7256

La Famille bureau général de placement, rue du Trésor 11, demande des bonnes filles pour tout faire, des sommelières connaissant le service à fond; offre une bonne cuisinière de 28 ans. — Timbre pour réponse. 7275c

On demande un garçon de 14 à 15 ans pour porter le lait. S'adresser rue Saint-Maurice 13. 7276c

Pour tenir quelques écritures, on demande un Neuchâtelois bien qualifié et recommandé. Travail un jour par mois, environ. S'adresser par écrit à MM. Haasenstein & Vogler, sous lettre H. 7250 N.

Menuisiers

Plusieurs bons ouvriers menuisiers sont demandés de suite chez **Paul Huguenin, à Cormondrèche. 7238**

VOLONTAIRE

Un jeune commis, désirant se perfectionner dans la **langue française, cherche place comme volontaire.** — Il est au courant de tous les **travaux de bureaux**, ainsi que de la **correspondance** allemande. — Les meilleures références sont à disposition. Prière d'adresser les offres sous chiffre O. 3722c. Z. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

Un jeune homme marié, de toute moralité, bien au courant des écritures et de la tenue des livres, cherche, pour le 1^{er} octobre, une place dans un bureau ou maison de commerce quelconque, en ville. Certificats à disposition. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7246c

POUR RELIEURS

Un jeune homme cherche place (à la semaine), chez un bon maître relieur. — Adresse: A. B., poste restante, Berne. (Hc. 3657 Y.)

tours de force et d'adresse qui doivent les faire mourir de terreur à chaque seconde... le tour manqué, l'enfant est roué de coups... Le maître est impitoyable! Est-ce qu'il est à lui, ce paria? cette chair rose si souvent meurtrie lui appartient-elle... Et hors la dislocation, les tours, la danse de corde, qu'apprend cet enfant? rien. On le dressera à la maraude comme à l'équilibre. Le code est le balancier qui l'empêchera de se faire prendre, et voilà tout? Et cependant, il n'existe pas de loi obligeant tout homme ayant un enfant chez lui, à ses ordres, à ses gages, à quelque titre que ce soit, ramoneur, musicien, saltimbanque, montreur de singes ou de marmottes, à lui faire donner l'instruction élémentaire. Plus tard, si cet enfant commet un délit on lui dira: — Nul n'est sensé ignorer la loi, — et cependant qui la lui a apprise? Ceux qui l'entouraient n'en prononçaient le nom que pour enseigner le moyen de la violer...

— Eh bien! Monsieur, demanda Angélie avec vivacité, que faudrait-il faire?

— Réunir ces enfants une fois la semaine au moins; obtenir du préfet de police qu'il obligât les maîtres de ces petits malheureux à les envoyer à cette classe faite volontairement par des gens instruits, des femmes dévouées. On récompenserait publiquement les plus dociles, les plus studieux, et cette même société se chargerait de mettre en apprentissage ceux qui voudraient quitter cette vie de hasard, de mendicité, pour apprendre un état.

— Oh! c'est bien, docteur! c'est utile et beau; ce que vous venez de dire ne

Bon tonnelier et liquoriste, très sérieux, cherche place de suite. S'adresser à M^{me} Weber, Berles 3. 7274

APPRENTISSAGES

On demande un jeune homme, âgé de 16 à 17 ans, pour lui apprendre la grosse et la petite boulangerie. S'adr. à M. Mosset, à La Coudre, qui renseignera. 7162

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu dimanche passé, près des turbines des Gorges de l'Areuse, une canne que le courant a emportée. Cette canne a une pomme en ivoire avec armoire rouge et blanche et une dédicace sur plaque argent. Prière de la remettre, contre récompense, au bureau Haasenstein & Vogler. 7264c

AVIS DIVERS

On demande conversation anglaise en échange de français, allemand ou piano. S'adr. route de la Côte 16. 7221c

COMPAGNIE

DES
MOUSQUETAIRES
NEUCHÂTEL

Le Grand Tir annuel

aura lieu **dimanche 18 août**, dès 7 h. du matin, au Stand du Mail.

Montant approximatif des prix et primes: **4,000 francs.**

PLANS DE TIR à disposition
7259 *Le Comité.*

Leçons Une demoiselle qui a passé quelques années en Angleterre, désire donner des leçons d'anglais à des commençants.
Prix très modéré.

Adresse: M^{lle} M., 21, faubourg du Crêt, Neuchâtel. 7217c

J. O. G. T.

Les personnes, dames et messieurs, qui s'intéressent au but de la Société d'abstinence des Bons-Templiers, ou qui désirent entrer dans cette Société, sont priées de remettre leurs demandes sous chiffres **G. T. 18**, poste restante, Neuchâtel.

Damen u. Herren, die sich um Zweck u. Ziele des Guttemplerabstinzordens interessieren oder Mitglieder einer hier zu gründenden Loge zu sein wünschen, sind gebeten, ihre Erkundigungen, poste restante **G. T. 18** an die abzugeben.
7224 *Der Bevollmächtigte.*

CONCOURS

La paroisse catholique du Landeron met au concours les travaux de couverture, ferblanterie, serrurerie, menuiserie, gysserie et peinture du bâtiment du presbytère.

Les plans et formulaires de soumissions sont déposés au bureau de MM. E. Colomb et E. Prince, architectes, à Neuchâtel.

Les soumissions cachetées seront remises à M. le Président de la paroisse catholique, au Landeron, avant le 20 août prochain. 7173c

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES

Lindergarten, Uster (Zurich)
Bon allemand. Instruction consciencieuse. — **Langues, musique, ouvrages d'agrément.** — Références: **M. le professeur Victor Humbert, Neuchâtel; M. le pasteur Favre, Vevey.** — Prospectus et autres références à disposition.
(H. 3657 Z.) **L. HOFMANN, Dir.**

sera pas oublié... ce sera mon œuvre favorite, à moi, et je vous promets le concours de tous les amis de mon père.

— Accepterez-vous les gens de bonne volonté, Mademoiselle? demanda une voix respectueuse à Angélie.

— Monsieur Audoin! s'écria la jeune fille.

— Je viens savoir des nouvelles de mon petit ami, dit l'avocat.

— Ah! je vous reconnais bien, allez! fit Petit-Ange, dont le visage se couvrit de la rougeur d'une vive émotion... vous m'avez défendu, hier soir. Avez-vous tué Guépar-le-Rouge?

— Non, mon enfant! mais sois tranquille, il ne te fera plus de mal.

— Je suis bien ici, dit Petit-Ange en regardant tour à tour Colombe, Angélie, le docteur Marteau et maître Audoin.

— Et tu voudrais y rester? demanda Mlle Nerval.

L'enfant fit un signe de tête affirmatif.

— Allons, Colombe, bien qu'il soit à nous tous, cet enfant, gardez-le...

La jeune fille répondit en embrassant Petit-Ange.

— Monsieur, dit le médecin à l'avocat, vous m'avez promis votre aide pour l'œuvre des *Enfants abandonnés de Paris*, je retiens votre parole.

L'avocat et le docteur échangeaient leurs noms et leurs adresses.

— Je vous connais déjà, dit le médecin, vous êtes l'avocat des pauvres; mes soins ne sont plus nécessaires ici, pour le moment, ajouta-t-il, je vous quitte, je reviendrai demain.

Le docteur allait s'éloigner quand un grand cri dans lequel se mêlaient l'an-

AVIS AU PUBLIC

La Fabrique de Télégraphes informe le public que les perturbations qui se produisent et pourront encore se produire pendant quelque temps dans la marche des horloges électriques, par suite de la pose des lignes aériennes pour lumière électrique, sont difficiles à éviter, et qu'elle fait et fera ce qui est possible pour y porter remède à mesure qu'elles lui sont signalées. 7277

Hôtel-Pension BEAU-SEJOUR à LIGNIÈRES

A partir du 10 août, quelques chambres de libres; prix de pension réduit. 7207 Eug. JUNOD.

Messieurs Frédéric et Louis CONNE tiennent à exprimer leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie dans les jours de grand deuil qu'ils viennent de traverser. 7268c

AUX MAISONS SUISSES DÉBOUCHÉS EN ITALIE

desirant se créer de nouveaux nous recommandons la publicité des premiers journaux de ce pays, dont les tirages quotidiens vont jusqu'à 100,000 et 200,000 EXEMPLAIRES

Les journaux les plus importants sont : FLORENCE : *Nazione*. ROME : *Tribuna*. FLORENCE : *Fieramosca*. MILAN : *Secolo*. TURIN : *Gazzetta piem.* VENISE : *Gazzetta*. NAPLES : *Corriere*. VENISE : *Adriatico*.

S'ADRESSER AUX RÉGISSEURS EXCLUSIFS AGENCE DE PUBLICITÉ Haasenstein & Vogler

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.
Henri-Alphonse Chapuis, comptable, Neuchâtelois, et Adolphe-Caroline Dugommier, Neuchâteloise; les deux domiciliés à Neuchâtel.
Sylvain-Jules-Alcide Brauchi, horloger, Bernois, et Léa-Isabelle Jeannot, tailleur, Neuchâteloise; les deux domiciliés à Neuchâtel.
Louis-Charles Bidlingmeyer, boulanger, Vaudois, et Martha-Camilla dite Marthe Borel, demoiselle de magasin, Neuchâteloise; les deux domiciliés à Lausanne.
Frédéric-Louis Bracher, maître menuisier, Neuchâtelois, et Elise-Uranie Martin née Jacot, Neuchâteloise; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.
10. Yann-Gilbert, à Ernest-Louis-Jean Albaret et à Alice-Hélène née Meyer.
11. David, à Charles Jung, évangéliste, et à Marie-Louise née Py.
12. Paul-Moise, à Paul Clottu, magasinier-commissionnaire, et à Louise née Murset.
12. Elise-Marie, à Louis-Eugène Ruchat, vigneron, et à Louise-Rose née Fallet.
12. Marthe, à Auguste-Hermann Weibel, horloger, et à Catherine née Egger.

goïse et la terreur fut poussé non loin d'eux.
Angélie tressaillit, et maître Audoin allait s'élançer, quand Colombe dit d'une voix triste :
— C'est le fou... sans doute, il est pris d'un de ses accès...
Un éclat de rire formidable succéda aux cris désolés.
— Un fou ! il y a un fou dans cette maison ?
— Oui, docteur, mais il n'est pas méchant... Jamais il ne fait de mal à sa fille.
— Il n'a qu'elle pour le soigner ?
— Oui, docteur, c'est une rude tâche... pauvre Reine !
— Mais il me semble que la jeune fille appelle au secours, dit Audoin.
— J'irai seul, d'abord, fit le médecin, et si j'ai besoin d'aide, j'appellerai.
Le docteur Marteau sortit et entra rapidement dans la chambre d'où sortaient successivement des cris, des menaces, des rires et des sanglots.
Pendant ce temps, Angélie, la jeune avocat et Colombe, groupés autour du lit de l'enfant, attendaient avec inquiétude le résultat de la démarche du médecin. Pour distraire Angélie de l'oppression à laquelle elle semblait en proie, Maximilien Audoin lui dit :
— Je ne suis point surpris de vous rencontrer ici, Mademoiselle, on m'avait dit que vous étiez l'ange de la charité. Mais, puisque nous nous trouvons sur le même terrain, je vous supplie de me permettre de vous donner mon concours le plus dévoué chaque fois que vous le jugerez utile... Il est bien d'autres mi-

Décès.
10. Laure-Hélène Rieber, institutrice, Wurtembergeoise, née le 30 août 1847.
12. Paul L'Eplattenier, commis, Neuchâtelois, né le 28 août 1876.
12. Charles, fils de Louis Capra, serrurier, et de Angela-Anna-Maria née Ravarimo, Italien, né le 24 avril 1895.

ÉTAT-CIVIL DE SAINT-BLAISE

Promesses de mariage.
Paul-Frédéric Hæmmerli, vigneron, Bernois, domicilié à Monruz, et Julie Béguin, femme de chambre, de Rochefort, domiciliée à Saint-Blaise.
Philippe Wasserfallen, négociant, Bernois, et Louise-Lina Dardel, couturière, de Saint-Blaise; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Edouard Otter, batelier, Soleurois, domicilié rière Epagnier, et Anna-Maria Clottu, de Cornaux, domiciliée à Thielle.

Naissances.
14. Lucien-Alexis, à Charles-Albert Zvahlen et à Marguerite-Lina née Heiniger, domiciliés à Hauterive.
15. Alice-Juliette, à Georges-Frédéric Werner et à Ida-Maria née Kureth, domiciliés à Marin.
19. Jeannie-Marguerite, à Charles-Jean-Jacob Zumbach et à Adèle-Ida née Imer, domiciliés à Saint-Blaise.
28. Maurice, à Fritz Matthey et à Cécile-Catherine née Rosset, domiciliés à Saint-Blaise.

Décès.
3. Edouard-Hippolyte Matthey-Henri, 81 ans, 2 mois, 10 jours, ancien négociant, veuf de Sophie née Mélanjoie-dit-Savoie, domicilié à Marin.
16. Jean-Abraham Marti, 38 ans, 6 mois, 19 jours, vigneron, veuf de Elisa Fornalaz née Voegeli, domicilié à Hauterive.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT à Neuchâtel-Ville

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Lactodensité	
	Boyaupain grammes p litre	Lactodensité
5 AOUT 1895		
Wittwer, Edouard	40	31
Berruex, Henri	37	32
Lebet, Louise	35	32
6 AOUT 1895		
Portner, Fritz	40	31
Perrenoud, Alfred	35	34
Chevrolet, Paul	33	31
7 AOUT 1895		
Schuppach, Michel	39	32
Rauber, Albert	33	33
Sutter, Adolphe	31	33
8 AOUT 1895		
Fahys, Julien	33	32
Jost, Samuel	35	31
Bonjour, Herbert	35	32
9 AOUT 1895		
Balmer, Alfred	36	30
Rosset, Marie	35	32
Hämmerly, Gottlieb	29	32
10 AOUT 1895		
Imhof, Jean	35	33
Guillet, Rosine	34	31
Prysi-Beauverd	32	31

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.
Direction de Police.

sères que celles des prisonniers, des accusés, et moi qui, privé de famille, ai choisi la mienne dans la grande famille des malheureux, je cherche à retrouver les plus infortunés possible pour en faire de nouveaux frères, de nouvelles sœurs.
— Vous parlez de ma bonté, dit Angélie: que fais-je auprès de vous ? rien ! Mon père me donne beaucoup d'argent, j'en sacrifie une partie pour les pauvres, il n'y a pas à cela grand mérite. Mais vous, Monsieur, c'est votre talent, votre cœur, votre âme que vous prodiguez. Vous avez choisi, par dévouement pour les infortunés, une tâche magnifique, et vous la remplissez avec une simplicité qui en double le prix... Je ne sais encore ni donner, ni consoler, mais je l'apprendrai, et quand vous m'associerez à quelque œuvre sainte, je croirai que vous ne me regardez pas comme une de ces Parisiennes qui font de l'aumône une aréole, et de leur bienfaisance un coquet étalage.
— Mademoiselle, répondit Maximilien Audoin avec une expression de respect mêlée d'une émotion contenue, Dieu le sait, je n'ai jamais placé une femme au-dessus de vous dans ma pensée.
Angélie se sentit rougir :
— Vous n'avez plus votre mère, Monsieur ?
— Non, Mademoiselle... ou du moins j'ignore ce qu'elle est devenue... ce serait une terrible histoire à raconter, et si courte, cependant !
— Ainsi, vous avez beaucoup souffert ?
— J'ai toujours souffert, Mademoi-

VARIÉTÉS

Histoire d'un bain de pieds. — Le Temps publie de curieuses notes de M. Jean Carol sur son voyage au Caucase, et plus particulièrement en Abkhazie, où il a eu l'amusante aventure que voici :

Le voyageur venait d'arriver à Goudaout, la deuxième ville d'Abkhazie comme importance de population et le point de la côte qui se colonise de la façon la plus hétérogène. Il y a là un amalgame assez confus de Grecs, de Persans, d'Iméréthiens, de Kurdes et de Russes, rivalisant entre eux de malpropreté. Les paysans russes l'emportent, toutefois, dans ce concours, parce qu'ils aggravent leur amour pour l'ordure de leur haine pour l'aération des logis. Enfin, parmi les lauréats les plus renommés, mon aubergiste, certainement, devait détenir le record. Cet honnête homme qui, en sa qualité de paysan russe, n'est ni méchant ni susceptible, mais qui m'a fait payer le prix d'une poule de Bresse pour une mère ponduse qu'il fallut, une fois cuite, envelopper dans un linge et ouvrir à coups de marteau, s'intitule aubergiste. Pourtant rien n'est plus rare, sous son toit, que la présence d'un voyageur. J'avais déjà produit, par ma seule arrivée, une certaine sensation. Mais j'étais appelé à faire dans Goudaout un bien autre bruit !

Désireux d'aller voir avant la chute du jour une vieille église située dans le voisinage, à cinq verstes par de mauvais sentiers, je ne jugeai pas possible d'effectuer cette marche sans me débarrasser au préalable d'un fâcheux durillon qui m'était venu à l'orteil. Je voulus donc qu'on m'apportât un bain de pieds.
— Hum ! dit mon interprète, songeur. Vous aurez peut-être de la peine à trouver ça ici.

— Je m'en doute, ayant déjà rencontré beaucoup de difficultés pour le même objet en des localités beaucoup moins sauvages. Chargez-vous donc de la chose, mon cher Rostom. Ce sera bien le diable si vous ne découvrez pas dans toute la maison — au besoin chez les voisins — quelque vase congruent. Quant à l'eau chaude, nous prendrons, naturellement, celle de samovar.

L'adverbe « naturellement », dont pourraient s'étonner mes lecteurs, mérite explication.

Au Caucase comme dans toute la Russie (les grandes villes exceptées), l'eau n'est connue que sous deux aspects : froide, on ne la voit qu'à la rivière; chaude, on ne la trouve que dans les samowars. Elle n'a pas encore pénétré dans les cuisines et dans les chambres où l'on couche. Qu'y ferait-elle ? On se sert quelquefois des instruments de cuisine, mais on ne les lave jamais. Quant aux chambres, on n'y aperçoit ni pot ni cuvette. Le fait est constaté par tous les Occidentaux qui ont voyagé là-bas. Plus d'un en a gémi. De sorte que beaucoup de touristes, d'ailleurs disposés à braver les mauvais chemins, les dangers, la nourriture exécrable, reculent avec un juste effroi devant cette notoire absence du seul liquide qui soit idoine aux ablutions. Je me propose de les encourager en leur montrant de quelle façon j'ai résolu le problème.

L'auberge russe se compose de deux choses :

- 1° Un grand comptoir où sont rangées, sur une nappe, renouvelée tous les ans, à Pâques, cent ou deux cents bouteilles renfermant des spiritueux de toutes couleurs, depuis le meilleur marché, qui est le vodka national, jusqu'au plus cher appelé koniak (lisez cognac; lisez, mais ne buvez pas.)
- 2° Un samovar.

C'est tout. Il y a bien des tables; mais la difficulté à peu près insoluble est de faire venir sur ces tables autre chose que des candélabres et des fleurs sous

selle... certaines blessures ne cessent jamais de saigner; je me résigne parce que je suis chrétien, mais je n'oublie pas...

La jeune fille resta un moment silencieuse, puis elle reprit plus rapidement :

— Je crois que mon père doit vous écrire aujourd'hui, Monsieur Audoin, au sujet d'un gros procès... il s'agit de six cent mille francs, je crois...

— Je suis entièrement aux ordres de M. Nerval.

— Je n'oublierai point que vous vous êtes mis aux miens pour tout ce qui concerne mes œuvres de charité.

Un cri plus terrible que les premiers s'éleva de nouveau dans la chambre voisine, et une jeune fille pâle, échevelée, se précipita dans la mansarde de Colombe :

— Au secours ! fit-elle, au secours ! Monsieur ! venez à notre aide ! la crise est terrible, et je ne puis...

L'avocat s'élança sur le palier pour aller offrir son secours au docteur, et Reine tomba de toute sa hauteur sur le plancher.

XIII L'INVENTEUR

Quand Maximilien Audoin pénétra dans la mansarde où le docteur l'avait précédé, il trouva un homme de soixante ans environ, en proie à un accès d'intra-duisible désespoir. Il pleurait, sanglotait, se déchirait les bras avec les dents,

globe. Il y a bien des chambres; mais elles sont vides de tout ce qui nous semble nécessaire au repos, à la toilette et aux libertés de la solitude. Qu'importe ! ne reste-t-il pas le samovar ! Or, le samovar, c'est de l'eau chaude, à toute heure de jour et de nuit. Quel est le voyageur français qui ne rira pas de tous ses autres malheurs s'il a constamment de l'eau chaude à sa disposition ? L'eau, sous ses toits hospitaliers, n'existant, ai-je dit, qu'à usage de samovar, et le samovar se transportant dans votre chambre, moyennant 20 kopecks chaque fois, il me vint, en je ne sais plus quelle hôtellerie de la route militaire, la triomphante idée de me faire servir le samovar aussi souvent que j'avais besoin de son contenu. Je passai pour un fameux buveur de thé : au demeurant, je ne demandais à l'appareil que son eau, son eau pure, et, faute de bassin, j'en faisais profiter le plancher, qui ne s'était jamais vu à pareille fête. Touristes de l'avenir, allez et ne doutez plus !

Je reviens à mon bain de pieds. La question de l'eau était résolue d'avance. Restait celle, autrement grave, du récipient.

— Je vais toujours voir, dit Rostom. Il ne me rapporta que les impressions de l'aubergiste et de sa femme. Le premier était resté muet d'étonnement. La seconde, presque fâchée, avait dit :

— En voilà une drôle d'idée, par exemple ! Je n'ai rien à donner à votre étranger pour faire une chose aussi sale.

J'offris d'acheter le vase quelconque — casserole, marmite ou seau — dont on voudrait bien se dessaisir en ma faveur. Tout fut inutile.

— Allez donc chez les voisins, dis-je à Rostom. Allez chez le quincaillier.

Les voisins n'avaient rien qui pût servir à cet office, et, dans les boutiques de Goudaout, l'on ne vend que des bottes.

Ma détresse allait s'exhaler en fureur, quand un indigène occupé à boire devant le comptoir, dit en russe quelques mots à Rostom, disparut tout à coup et revint, dix minutes après, en me présentant un large bassin de cuivre. J'allais saisir cet appareil avec un geste de gratitude : l'homme ne voulut pas me le donner et parla encore à mon interprète.

— Que dit-il ? demandai-je à celui-ci.

— Il dit que c'est un bassin à faire les confitures de mûres, qu'il est allé l'emprunter dans ce but à un colon, mais que l'ustensile n'a jamais dû être nettoyé, attendu que les colons sont malpropres. Il ne veut pas que vous ayez, après le bain, vos pieds teints en rouge et poissés de sucre. Laissez-le faire. Il est très intelligent.

— Qu'est-ce que cet homme ?
— Un Abkhase.

On juge de ma joie quand le serviable inconnu me rapporta un bassin récure, brillant comme les cuivres neufs chez les marchands de Toula ou de Moscou !

Installé dans ma chambre, les pieds baignant dans l'eau trois fois renouvelée du samovar, je fis introduire mon sauveur...

Je lui demandai s'il connaissait bien son pays et s'il voulait m'y servir de guide. C'était comble mes vœux...

Comme je me félicitais, toujours baignant, et de prendre mon bain et d'avoir embauché ce guide, il me sembla que le jour, dans ma chambre, s'obscurcissait d'une façon soudaine, anormale. En même temps, un tumulte de rires et d'exclamations éclata au dehors. Je me retournai : il y avait plus de vingt personnes, principalement des enfants, derrière les vitres de mes fenêtres; les petits, montés sur le dos des grands, afin de voir comme les autres. De là l'éclipse de ma légitime part de soleil. Mais pourquoi ces curieux ? Pourquoi ces rires ?

Que venait-on voir des quatre coins du village ? Parbleu ! le voyageur original « qui prenait son thé par les pieds ». Le bassin employé à un usage si nouveau,

ses détails, il ajoutait un chiffre, un signe correspondant à sa pensée et à ses calculs.

— La malheureuse ! la malheureuse ! Le docteur saisit le fou dans ses bras avec une vigueur qui n'excluait pas la compassion, et, regardant fixement l'insensé, il le tint un moment sous le rayonnement magnétique de ses prunelles. Le fou subit lentement la puissance de la volonté du médecin, ses yeux perdirent leur égarement; à la torsion nerveuse de ses bras succéda une mollesse, un affaissement annonçant la fin de la crise. Il baissa la tête comme une bête féroce domptée, et la balança à droite et à gauche, avec des mouvements lents et doux.

Tandis que le médecin plaçait des compresses d'eau froide sur le front de l'insensé, il demanda à la jeune fille quel malheur, quel chagrin violent avait coûté la raison à son père.

Reine raconta brièvement ce qui suit : « Quatorze ans auparavant, Chrétien Moureau travaillait dans l'usine de M. Nerval. C'était un homme doux, inoffensif, silencieux; il ne s'énivrait pas, ne se liait point avec ses camarades d'atelier, et s'isolait dans les vastes cours ou les salles immenses pendant l'heure des repas que les ouvriers prenaient à la fabrique.

« Tandis qu'il mangeait distraitemment son pain coupé en gros dés et buvait l'eau de la fontaine, il traçait sur des morceaux de papier, ramassés n'importe où, des figures bizarres, dont lui seul sans doute avait le secret; c'étaient des poulies, des hélices, des rouages, des courroies; à chacun de ces rouages, de

le samovar (prix : 60 kopeks) avaient fait bientôt parler d'eux; et c'était, dans tout Goudaout, une surprise, un événement. Qu'auraient-ils dit s'ils eussent soupçonné toute l'hydrothérapie permise par ce même bassin où l'on a dû faire, moi parti, d'autres confitures !

Il fallut une intervention énergique d'Ivan pour obliger les indiscrets à circuler. L'aubergiste et sa femme se tenaient les côtes.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

La ville de Cologne a décidé de consacrer 30,000 marcs pour célébrer, le 2 septembre prochain, l'anniversaire de Sedan. Tous les anciens combattants des guerres de 1864, 1866 et 1870 habitant Cologne auront droit, à cette occasion, à une « solde d'honneur » de 5 marks, à toucher à la caisse municipale, et les nécessaires recevront en outre des secours spéciaux.

— La ville de Munich célébrera brillamment le 25^{me} anniversaire de la bataille de Sedan. Le magistrat a voté une somme de 5,500 marcs pour les fêtes « qui doivent être un témoignage de reconnaissance envers ceux qui ont conquis l'unité de l'Allemagne ». Ce sont les termes par lesquels le magistrat munichois motive le vote émis à l'unanimité.

Le programme élaboré comporte entre autres un cortège qui traversera au son des cloches et du canon la ville illuminée, tandis que 1,000 chanteurs entonneront le *Wacht am Rhein*. En passant par les rues de la Résidence et la rue Maximilienne, qui entourent le palais royal, les musiques joueront la marche composée à l'occasion de l'entrée des Allemands à Paris, le 1^{er} mars 1871.

— Le prince Bismarck a été invité à la pose de la première pierre du monument national qui aura lieu le 18 août, à Berlin. D'après le programme arrêté, il donnera les coups de marteau traditionnels immédiatement après les princes allemands et avant le chancelier de l'empire.

On croit que M. de Bismarck prendra pour prétexte sa santé pour ne pas quitter Friedrichsruh.

— La *Deutsche Sonntags-Post* dit que 26 lieutenants de l'armée prussienne vont s'embarquer prochainement, après avoir obtenu un congé régulier, pour le Chili; ils entreront dans l'armée chilienne et y resteront deux ans comme instructeurs. Leur départ aura lieu le 24 de ce mois.

On assure que ces officiers seront présentés à l'empereur avant leur départ.

Angleterre

L'empereur Guillaume a fait ses adieux à sa grand-mère, la reine Victoria. Il est parti avec le comte de Lonsdale pour le château de Lowther, dans le Cumberland, où il se livrera à la chasse aux grouses pendant quatre jours. Lord Lonsdale, qui est immensément riche, a fait de prodigieuses préparatifs pour recevoir son hôte impérial.

Avant de quitter Cowes, l'empereur a assisté au départ de l'escadre allemande, qui avait obtenu un grand succès auprès des Anglais. La seule chose qu'on eût reproché aux matelots allemands, c'est qu'ils n'avaient pas le visage aussi bronzé que leurs camarades anglais.

Autriche-Hongrie

La *Correspondance politique* vient de publier une nouvelle inattendue et qui produit une certaine sensation.

(Voir suite en 4^{me} page.)

« Ses camarades se moquaient de lui et l'appelaient par dérision le *Géomètre*. Il ne se fâchait point, souriait doucement, et, l'heure du repas écoulée, il se remettait à l'ouvrage.

« Il s'habillait proprement, mais pauvrement. Sa sobriété expliquait mal ce manque de toute coquetterie, car l'ouvrier parisien est excessivement *farand*. Il aime les blouses de toile fine, les chemises blanches, les cravates de couleur gaie. Il fallait que Chrétien Moureau cachât un vice intime et fit tomber l'argent de ses semaines dans un gouffre mystérieux. Il ne hantait point le cabaret, où pouvait-il dépenser sa paie ? Un bouquiniste du quartier donna le mot de l'énigme.

« Chrétien Moureau se ruinait en livres en achetant des manuels de dessin, de mécanique. Le dimanche, il parcourait les musées; pendant la semaine, il consacrait à l'étude ses heures de loisir.

« Comme il ne semblait pas à ses camarades devoir être jamais autre chose qu'un ouvrier comme eux, ceux-ci riaient de son amour pour la solitude, de sa sobriété, de sa passion pour la lecture, et le taquinaient souvent quand ils le trouvaient songeur, assis dans la cour, sur des piles de bois, traçant avec un gros crayon des figures auxquelles ils ne comprenaient rien.

(A suivre.)

L'archiduc François-Ferdinand, héritier présomptif du trône, est atteint d'une bronchite. Il lui faudra beaucoup de temps et de soins pour se rétablir. Sur l'avis des médecins, l'archiduc ne prendra pas part cette année aux manœuvres d'automne.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que l'escadre allemande envoyée dans les eaux marocaines vient d'être rappelée, l'indemnité de 200,000 francs réclamée pour le meurtre du sujet allemand Rockstroh ayant été payée, et le solde de 50,000 fr. encore dû sur l'indemnité pour le meurtre de Neumann ayant déjà été versé, quoique le délai n'expire qu'en octobre. Les fonctionnaires coupables ont été révoqués et le gouvernement marocain a donné à plusieurs reprises l'assurance que les meurtriers seraient punis.

— On annonce de Saint-Etienne que le feu s'est déclaré, dimanche, dans une galerie de la mine Motte-Rander. Les ouvriers, peu nombreux, ont fini par gagner les écuries, où dix-huit chevaux ont été brûlés. On craint que l'incendie ne gagne la couche de houille.

— Une bagarre s'est produite dimanche à Fligo (Irlande), à l'occasion d'une prédication en plein air de deux ministres protestants. Malgré l'intervention de la police, il y a eu plusieurs blessés. Les deux ministres ont reçu des coups.

— La crue du Nil prend des proportions inquiétantes. A Ouady-Halfa, elle atteint deux mètres de plus que l'année dernière à la même époque. Si le mouvement ascensionnel continue, de graves accidents sont à redouter.

On s'étonne que le service des eaux se laisse prendre au dépourvu par le retour d'un phénomène pourtant bien connu, et on blâme son organisation insuffisante. Depuis qu'il est créé, les riverains du fleuve ne devraient plus avoir à craindre les dangers d'une forte crue.

LETRE DE PARIS

Paris, 12 août 1895.

Zola et ses disciples préconisent avant tout l'étude du *document humain*.

D'autres recueillent, par exemple, les documents militaires. Il y en a parfois qui vous font vraiment rêver et qui plongent les idéologues naïfs dans une amertume auprès de laquelle celle que pourra bien apporter la grande «Étoile Absynthe» de l'Apocalypse, n'est plus que de la *petite bière*.

Que dirons-nous, par exemple, de cette *roue canon* que l'on estime des plus meurtrières et d'un développement surprenant, — en un mot, une invention d'un bel avenir. Oyez plutôt : cette roue mécanique, placée sur une ligne ferrée, partirait seule, sous une première et facile impulsion (un jeu d'enfants, quoi !) à la vitesse de 120 kilomètres à l'heure. Son diamètre est de 5 mètres, son épaisseur de 2 m. 1/2. Elle est creuse et peut renfermer (sans douleur ni gêne) vingt-quatre obus de 90 centimètres de longueur, en pouvant eux-mêmes en contenir trois ou quatre autres. Le poids total de la roue chargée de 100 à 120 projectiles, serait de vingt tonnes (chaque tonne représente donc 2,000 livres de mitraille, à distribuer selon les besoins et l'urgence : *Il urge!* comme disent les décadents et déliquescents.) L'engin (l'aimable et gracieux engin !) pourrait, en temps de guerre, détruire des trains de troupes opérant leur concentration, ou des forces ennemies accumulées sur des voies étroites.

Si vous ne restez pas rêveur après une telle lecture, c'est que vous avez réellement la réverie difficile... Mais voyez donc en pensée ces rencontres charmantes sur des voies étroites bordées de wagons de soldats; autant que possible dans des endroits resserrés : il y aurait plus de profit !

Ne pourrait-on aussi lancer l'appareil dans une ville de garnison bien peuplée ? Il y aurait là quelques belles opérations à faire, peut-être ?

On a aussi mis à l'étude sérieuse le meilleur moyen de faire sauter et d'anéantir complètement (le comble de l'art !) une armée entière en rase campagne. Il paraît qu'on est déjà parvenu à des résultats très intéressants, en théorie du moins. La pratique viendra bien, ne décourageons personne.

Il est vrai que d'un autre côté, la science s'applique à trouver des moyens défensifs. On nous parle, par exemple, d'un appareil électrique qui permet de signaler la présence d'un navire de combat à une mille de distance, par la brume la plus épaisse et en prévision d'attaque sous marine. Il a reçu le nom d'hydrophone et sera de la plus haute utilité pour la mise à feu des torpilles fixes, mouillées à l'entrée des ports. Il se compose de deux parties. La première, à une profondeur de dix à quinze brasses sous l'eau est une cloche en fer du poids de 170 kilos, dont l'extrémité supérieure forme un oscillateur sensible isolé, qui perçoit les oscillations des impulsions de navires à un mille au moins. Et ces vibrations se manifestent à la seconde partie terrestre par un fil électrique déterminant une sonnerie d'alarme.

Vous voyez qu'il y a donc du pour et du contre, de l'attaque et de la défense, du noir et du blanc — comme en tout au fond, comme dans le cœur humain, et comme dans celui de notre voisin de l'Est.

Nous suivons avec curiosité ses évolutions et son protêtisme. Aujourd'hui, tostant belliqueusement sur son navire (ce qui a fort choqué les Anglais, plus corrects en pareille matière, la chose se passant dans leurs eaux), et demain, célébrant le culte divin devant ses soldats, en sa qualité d'évêque suprême : *Stemmus episcopus*, c'est-à-dire de chef du clergé, quoique laïque, qualité qu'il partage du reste avec le tsar et avec la reine d'Angleterre (chacun respectivement chez soi, cela va sans dire).

Qu'on en pense ce qu'on voudra, c'est un caractère intéressant; aussi, je vous assure que nous ne le perdons pas de vue.

Mais ne nous hasardons pas davantage sur ce terrain brûlant, et, sans aller jusqu'à l'une de ces métaphores hardies et d'un prud'homme recherché et travaillé avec soin, telle celle si fameuse que proposa un jour Alphonse Karr, je crois : « Le char de l'Etat navigue sur un volcan ! » disons-nous bien que, sur une autre piste, nous risquons moins de ramasser une pelle, comme disent les cyclistes.

Je vous annonce le match entre le petit prodige anglais, Michaël (que j'aimerais le voir se mesurer avec notre ami Zimm! — le fameux Zimmermann, dit le *Yankee volant!*) et votre toujours supposé compatriote Lesna.

Il a eu lieu l'autre jour, réduit à cinquante kilomètres. C'est encore Michaël qui les a « couverts » le premier, en un temps fabuleusement court.

Il faut de plus en plus compter avec le monde cycliste. Quand on pense que des grincoux s'y sont opposés si longtemps ! Mais rien n'a pu entraver leur essor. La police a eu beau vouloir interdire le véhicule de l'avenir : vains efforts, — les cyclistes filaient entre les jambes des sergents de ville ! Les omnibus et les trams s'y sont mis à leur tour; ils en ont écrasé joliment; c'est une justice à leur rendre : ils ont fait tout leur possible pour détruire la race, — et le dialogue de rencontre entre ces éléphants et ces araignées roulantes était toujours aussi bref que distingué et décisif ! Mais ils ont eu beau faire : le cycliste l'emporte, et aujourd'hui il se nomme *légion* (mais c'est un *bon diable*, en somme !). En 1894, savez-vous combien de vélos ont été déclarés à l'impôt ? 147,977 ! Ce qui, avec 1,402 non déclarés, et imposés pour cela à la double taxe, a produit au fisc la jolie somme de 1,501,830 francs ! Or, cette même année, la taxe des chevaux, ânes et mulets ne s'étant élevée qu'à 366,242 francs, le cyclisme a donc rapporté à l'Etat cinq fois plus. Honneur au cheval d'acier !

Ne faisant jamais l'ombre d'une réclamation dans mes lettres, je ne vous dirai pas quelle est la *meilleure marque*; à mon avis, la meilleure est celle dont on sait se servir le mieux.

En fait de réclamation, on s'est occupé de celle que font chez nous ces impudentes voleries qui se nomment les loteries de Hambourg. Figurez-vous qu'elles inondent nos concierges de plis anonymes et fermés destinés aux locataires bénévoles ! Quant à moi, j'en ai été à tout jamais guérie par une sorte d'horreur littéraire. De même que pour l'amusant jeune *Komilfauherkerl* que vous citez dernièrement, voilà ce que j'ai trouvé un jour à la fin d'un de ces prospectus. Nous vous sommons humblement de nous enquérir si votre arrêt est la *catégorie de la Négative* ou l'*Affirme de la Réciprocité*. Cela voulait signifier, en français : Dites-moi si c'est *non* ou *oui*...

Depuis, j'ai renoncé à *tendre la main à la Fortune* !

Rose Lotus.

NOUVELLES SUISSES

Socialisme d'Etat. — On sait que le parti ouvrier règne en maître dans la colonie australienne de Victoria, où il s'efforce de faire du socialisme pratique. Quelles sont les conséquences d'un pareil régime ? Nous les trouvons exposées de la manière suivante dans une correspondance adressée de Melbourne à la *Gazette de Cologne* :

« Tous les hommes politiques que n'aveuglent pas les préjugés finissent par être au clair sur le socialisme d'Etat en vigueur dans les colonies australiennes et spécialement à Victoria. Ils constatent qu'il doit à la longue conduire à la ruine complète de l'Etat. Actuellement déjà, notre pays est le plus endetté et le plus imposé du monde. En dépit de notre constitution autonome et de la puissance presque illimitée du parti ouvrier, nulle part on ne voit la richesse se concentrer en aussi peu de mains, et nulle part on ne voit autant de sans-travail qu'ici, ni une population rurale aussi clairsemée. Les colons abandonnent en masse la campagne pour chercher ailleurs une autre patrie. Dans une seule année, la capitale a perdu 50,000 habitants. Le ministre des finances évalue à 137,000 livres sterling le déficit de 1894. Et tout cela se produit malgré l'élevation extraordinaire des droits de douane, qui frappent tous les objets, même ceux non fabriqués dans le pays. Le déficit n'est pas davantage enrayé par le renvoi en masse des instituteurs, des employés de chemins de fer et de police, par la réduction de tous les traitements. La direction des affaires publiques est monopolisée par quelques politiciens professionnels, qui se maintiennent au pouvoir par tous les moyens. On construit chemin de fer sur chemin de fer, souvent pour gagner quelques suffrages, et sans s'inquiéter du rendement. L'Etat de Victoria pos-

sède une trentaine de lignes qui ne couvrent pas même leurs frais d'exploitation. »

A la Nouvelle-Zélande, même tableau.

Berne. — Le comité central de l'Association bernoise du commerce et de l'industrie a soumis à un examen détaillé le projet d'arrangement commercial avec la France. Il est arrivé à la conclusion que l'arrangement, bien qu'il ne réponde pas à tous les désirs, est cependant préférable à l'état actuel. Son adoption est dans l'intérêt du pays, et le comité la recommande chaleureusement à l'Assemblée fédérale.

— Dimanche, le dernier train de Lucerne est arrivé à Berne à 1 h. 1/2 du matin, avec 3 h. 1/2 de retard, les pluies torrentielles ayant fortement endommagé la voie.

Valais. — Il est descendu, la semaine dernière, 1,612 personnes dans les différents hôtels de Zermatt. Parmi les nouveaux arrivés figure M. Billot, ambassadeur de France à Rome.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

Société cantonale d'agriculture. — Les délégués des Sociétés d'agriculture du canton de Neuchâtel se sont réunis samedi, 10 août, à la Maison-Monsieur. Après une collation offerte aux délégués, la séance a eu lieu dans le jardin de la campagne des Sonneurs.

L'ordre du jour de la séance portait comme principal objet l'exposé d'un projet d'assurance obligatoire du bétail.

C'est M. Comtesse, conseiller d'Etat, qui a présenté le rapport — concluant à une assurance obligatoire circonscrite au territoire d'une ou de plusieurs communes. — Ainsi, quand les propriétaires de bestiaux d'une commune voudront établir l'assurance, une votation des intéressés devra intervenir, et, si la majorité se déclare pour l'assurance, elle sera établie, la minorité n'aura qu'à se soumettre.

Une autre proposition est déposée par M. Georges de Coulon, demandant le maintien de l'assurance libre avec subvention de l'Etat et éventuellement de la Confédération, comme M. Comtesse lui-même l'a formulée dans son projet de Code rural.

Après discussion, la proposition de M. Comtesse est votée à une grande majorité.

M. Lederrey présente ensuite un fort intéressant rapport sur l'établissement d'un « Herd-Book neuchâtelois ».

Un banquet très bien servi, à l'hôtel de la Monsieur-Monsieur, a clos la séance.

Greffiers de prud'hommes. — La réunion annuelle des greffiers de prud'hommes de la Suisse romande a eu lieu cette année au Locle, samedi et dimanche.

Les discussions qui ont eu lieu dans les différentes séances ont été très intéressantes. Tout d'abord on a discuté une adresse concernant une adjonction à faire au Code fédéral des obligations dans le sens d'accélérer le paiement des salaires et indemnités résultant des jugements des prud'hommes ou de tous autres tribunaux.

Une adresse a été rédigée dans ce sens et sera envoyée à qui de droit.

On a ensuite décidé d'adresser une demande aux gouvernements cantonaux pour savoir s'il ne serait pas opportun d'exposer, à l'instar des villes de France, les statistiques des tribunaux de prud'hommes à l'Exposition nationale de Genève.

Chaux-de-Fonds. — Les journaux racontent que dimanche soir un nommé S., rentrant à son domicile, a été attaqué par deux individus, aux environs de Beau-Site, et frappé à coups redoublés. Aux cris poussés par la victime, des voisins accoururent, s'emparèrent des agresseurs et les mirent entre les mains de la police. Les blessures de S. ne sont heureusement pas graves.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs ont pénétré dans le magasin d'épicerie et fruiterie de M. Schmidiger, en face des Six-Pompes, en forçant la serrure de la porte d'entrée. Les voleurs ont fait main basse sur une somme d'argent d'environ cent francs. On n'a pas d'indices sur les auteurs de ce nouveau méfait.

Fontainemelon. (Corr.) — Malgré plusieurs averse parfois torrentielles, la fête de gymnastique de district qui avait lieu dimanche à Fontainemelon, a bien réussi. Cinquante-quatre gymnastes appartenant à cinq sections, se sont disputés, dans cette lutte courtoise, les jolis prix qui ornaient le pavillon. Un grand nombre de personnes s'étaient rendues dans l'après-midi sur l'emplacement de fête, admirablement situé au pied de la forêt. La fanfare, l'Union instrumentale, dont on connaît le dévouement, a contribué, par ses joyeux accords, à la réussite de cette journée.

Voici les noms des heureux gagnants des trois premiers prix :
Nationaux : 1. Roth Hermann, Fontainemelon. 2. Fesselet Charles, Fontainemelon. 3. (Ex-æquo.) Buchs Ulysse, Fontaines. Fesselet Paul, Fontainemelon.
Engins : 1. Veuve César, Cernier. 2. Fesselet Charles, Fontainemelon. 3. Fesselet Paul, Fontainemelon.
Le soir, bal dans les locaux du Cercle l'Union, mis obligeamment à la disposition des gymnastes pour cette circonstance.

CHRONIQUE LOCALE

Gymnastique. — Nous apprenons que la Section fédérale de gymnastique de notre ville exécutera, sur son emplacement, mercredi soir, pendant le concert au pavillon de musique, les poses plastiques présentées lors de la fête vénitienne de vendredi passé.

Précocité. — On peut voir à une treille de la maison rue des Terreaux 13, du raisin rouge en pleine maturité.

LIBRAIRIE

L'Europe illustrée, n° 184-85. *Saint-Moritz-les-Bains*, par le pasteur Camille Hoffmann. Avec 15 illustrations par J. Weber, et une carte. Editeurs : Orell Füssli, Zurich.

Ce petit volume de « l'Europe Illustrée » figure dignement dans les rangs de ses nombreux prédécesseurs. Il s'en distingue, parce que la description de ces bains célèbres est faite sous la forme de lettres et de causeries, ce qui procure au lecteur un changement agréable. La magnifique vallée rhétienne de la Haute-Engadine, et l'activité, le mouvement qui règnent à Saint-Moritz pendant la saison y sont décrits avec beaucoup de vie et de clarté. Ce petit livre sera un excellent guide pour le touriste pendant son séjour dans la contrée, et grâce aux gravures qu'il contient, il sera après son retour à la maison un charmant souvenir, qui lui rappellera les jouissances que Saint-Moritz lui a procurées.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 12 août.

Les commissions des douanes du Conseil national et du Conseil des Etats se sont réunies cette après-midi en commun à Berne, sous la présidence de M. Cramer-Frey, pour examiner l'arrangement commercial franco-suisse.

M. Cramer-Frey a donné des explications détaillées sur la portée de la convention.

M. le conseiller fédéral Lachenal a développé les motifs en faveur de la ratification et a exposé les avantages que la Suisse retirerait du nouvel état de choses.

M. le conseiller fédéral Hauser a également pris la parole. Il a contesté qu'il ait été, comme la presse l'avait dit, en désaccord sur ce point avec son collègue des affaires étrangères. Au commencement, M. Hauser trouvait bien les concessions de la France insuffisantes, cependant il n'aurait pas voulu prendre la responsabilité de repousser l'arrangement; son rejet mettrait la Suisse dans une fâcheuse posture, puisque cette fois elle serait responsable de la rupture. Au point de vue financier, M. Hauser a déclaré que la mise en vigueur de l'arrangement n'aurait pour effet qu'une diminution insignifiante des recettes douanières.

M. Goettisheim (Bâle) a vivement critiqué la convention; il trouve que les concessions de la France ne sont pas suffisantes et estime que la Suisse, qui souffrait beaucoup moins que la France de la guerre douanière, aurait pu attendre plus longtemps. L'arrangement nuira à de nouvelles industries qui se sont créées depuis trois ans.

Les représentants du Conseil fédéral et M. Cramer-Frey ont répondu à M. Goettisheim; ils ont insisté sur le fait que ce n'est pas certain que la Suisse aurait amélioré sa situation en attendant davantage. La statistique douanière des six premiers mois de 1895 montre, en effet, que l'exportation de France en Suisse a augmenté depuis l'année dernière, tandis que l'exportation de Suisse en France a diminué.

Les deux commissions se réuniront séparément mardi matin pour prendre leurs décisions. Dans chacune d'elles, il est certain qu'il se trouvera une majorité pour la ratification. Il n'est même pas sûr que la proposition de ne pas ratifier l'arrangement soit faite; on prévoit cependant plus de résistance au Conseil des Etats qu'au Conseil national.

Londres, 12 août.

Le nouveau Parlement s'est réuni aujourd'hui, à 2 heures, à la Chambre des Communes. Les tribunes publiques étaient comblées; peu de députés irlandais assistaient à la séance. Sur la proposition de sir John Mowbray, appuyée par M. John Ellis, la Chambre a réélu président à l'unanimité M. Gully. Ce dernier a prononcé quelques paroles de remerciement, puis M. Balfour et sir William Harcourt lui ont présenté leurs félicitations et l'expression de leur confiance. La séance a été levée à 2 h. 40. La prochaine séance aura lieu demain à midi.

A la Chambre des pairs, plusieurs lords nouvellement nommés ont été présentés; après quoi la séance a été levée.

— Le Times dit que le discours du trône ne contiendra ni promesses législatives, ni déclaration de politique.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Sofia, 13 août.

Le prince Ferdinand est arrivé hier soir à 6 heures. Il a été reçu à la gare par les ministres, les officiers, le clergé et les personnages officiels.

La population a fait au prince un accueil enthousiaste.

Washington, 13 août.

Le ministre des Etats-Unis à Pékin télégraphie que le gouvernement chinois a promis réparation pour le massacre des missions américaines et donné des gages pour la sécurité des missions à l'avenir.

Monsieur et Madame Paul L'Éplattier-Dessoussy, Monsieur Henri L'Éplattier, Mademoiselle Marie L'Éplattier, Madame Rose L'Éplattier, Mademoiselle Charlotte Dessoussy, Monsieur et Madame Burnier-Dessoussy et leurs enfants, à Port-Roulet, Mesdemoiselles Marie et Sophie Dessoussy, à Boudry, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,

Monsieur Paul L'ÉPLATTIER,

que Dieu a rappelé à Lui ce matin, à l'âge de 49 ans, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 12 août 1895.

Je t'ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attiré par ma miséricorde.

Jérémie XXXI, 3.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 14 août, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Avenue du 1er Mars 22.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7258

Madame Emile Tripet et famille, Madame et Monsieur Félix Nési, Madame et Monsieur Jules Piaget et famille, Mademoiselle Cécile Rieber, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Hélène RIEBER,

leur chère sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui 10 août 1895, après une courte maladie.

Vous aussi soyez prêts, car le Fils de l'Homme viendra à l'heure que vous ne pensez point. Luc, XII, 40.

L'ensevelissement aura lieu mardi 13 août 1895, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue de la Gare 15.

L'Imprimerie de la Feuille d'avis livre en deux heures les lettres de faire-part.

Bourse de Genève, du 12 août 1895

Actions	Obligations	
Central-Suisse	735.-	3% féd. ch. de f. 103 10
Jura-Simplon	207.-	3% fédéral 87. 106 -
Id. priv.	588.-	3% Gen. à lots 105 75
Id. bons	30.-	Jura-S. 3 1/2 % 618 50
N-E Suis. anc.	718.-	France-Suisse —
N-Gothard	920.-	N.-E. Suis. 4% 519 50
Union-S. anc.	505.-	Lomb. anc. 3% 357 -
Banque féd.	—	Mérid. ital. 3% 289 -
Union fin. gen.	688.-	Douan. ott. 5% 605 -
Paris de Sétif	155.-	Prior. otto. 4% 499 50
Alpines	—	Consol. ott. 4% 482 -

Changes	France	Demande	Offert
à	100.14	100.14	100.19
	94.75	94.75	95.75
	25.29	25.29	25.33
Genève	123.55	123.55	123.70
	207.75	207.75	208.75

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 114.50 le kil.

Genève 12 août. Esc. Banq. du Com. 3 %

Bourse de Paris, du 12 août 1895

(Cours de clôture)			
3% Français	102.32	Bq. de Paris	870.-
Italien 5%	89.25	Comptoir nat.	—
Russe 1891, 3%	—	Créd. lyonnais	831.25
Rus. Orient. 4%	67.70	Suez	3265.-
Egy. unif. 4%	—	Chem. Autrich.	—
Ext. Esp. 4%	64.87	Ch. Lombards	—
Portugais 3%	—	Ch. Méridion.	—
Turc 4% ...	26.05	Ch. Nord-Esp.	—
		Ch. Saragosse	—
Actions		Banq. ottom.	728.-
Bq. de France	—	Rio-Tinto	448.-
Crédit foncier	870.-		

Banque Cantonale Neuchâteloise 6058

Nous sommes vendeurs de :
Oblig. 3% Etat de Neuchâtel 1894, à 102.- et int.
» 3% Gothard, à 102.70 »
» 3% Jura-Simplon (1^{re} hypo-
thèque sur le Brünig), à 101.50 »

Nous sommes acheteurs de :
Oblig. 4% Suisse Occidentale 1878, remboursables le 1^{er} octobre prochain, à fr. 505.- moins escompte 3 %.

ON S'ABONNE

A LA

FEUILLE D'AVIS

Dès ce jour au 31 décembre

Par la poste, pour Fr. 4.-

» porteuse (en ville), » 3 60

Prise au bureau, » 2 60

Imprimerie H. WOLFRATH & C^{ie}